

# République de Guinée

-----  
*Travail - Justice - Solidarité*

## ASSEMBLEE NATIONALE

LOI

L/2016/N° .....061/AN

### AUTORISANT LA RATIFICATION DU PROTOCOLE DE MISE EN ŒUVRE CONCERNANT L'AIDE FINANCIERE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPULIQUE DE GUINEE ET LE GOUVERNEMENT DE LA REPULIQUE DE TURQUIE

L'Assemblée Nationale ;

Vu la Constitution en ses articles 72 et 149 ;

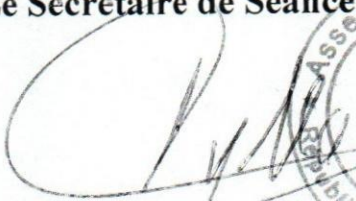
Après en avoir délibéré, adopte la loi dont la teneur suit :

**Article 1<sup>er</sup>** : Est autorisée la ratification du Protocole de mise en œuvre concernant l'aide financière entre le Gouvernement de la République de Guinée et le Gouvernement de la République de Turquie.

**Article 2** : La présente Loi qui prend effet à compter de sa date de promulgation, sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République de Guinée et exécutée comme Loi de l'Etat.

Conakry le .....08 NOV. 2016

Le Secrétaire de Séance

  
**Honorable Dembo SYLLA**

Le Président de Séance

  
**Claude Kory KONDIANO**

